



SECTION INTERNATIONALE ESPAGNOLE DE FERNEY VOLTAIRE

Section Publique officielle dépendante de l'État espagnol.

Enseignement **gratuit** et professeurs **fonctionnaires** du Ministère de l'Éducation espagnol.

Titulaire : Office pour l'Éducation de l'Ambassade d'Espagne en France

<https://www.educacionfpydeportes.gob.es/francia/seccion-ferney-voltaire/portada.html>

Email: seccion.fvoltaire@educacion.gob.es

Directrice des études et coordinatrice de la section: SILVIA DEL RIO FREIJE

Cours disponibles dans la Cité Scolaire Internationale de Ferney-Voltaire.

Jours et horaires: 25 élèves maximum par niveau. (Lycée International de Ferney-Voltaire). Un professeur par classe et niveau.

CP	CE1/CE2	CM1/CM2
Deux groupes mercredi de 13:25 à 16:30	Deux groupes: mardi de 13:25 à 16:25	Deux groupes: vendredi de 13:25 à 16:25

L'inscription comporte un test de positionnement, présentation du dossier de l'école primaire, et une fiche de coordonnées remplie.

Documents à apporter pour réaliser l'inscription :

- ✓ **Fiche de coordonnées.**
- ✓ Photocopie de la pièce d'identité ou passeport de l'un des parents ainsi que de l'élève.
- ✓ Dossier scolaire avec appréciations des professeurs (pas pour entrer en CP).

Nom de l'association des parents d'élèves: APASE. Sa collaboration se limite au paiement du loyer de la salle de cours et l'assurance, au soutien et participation aux activités culturelles de la section, distribution des livres de lecture et manuels de langue et littérature espagnoles. Montant de la cotisation annuelle : 60 € par élève.

Début des cours : Mardi 08/09/2026 (CE1 et CE2)

Mercredi 09/09/2026 (CP)

Vendredi 011/09/2026 (CM1 et CM2)

À la fin du CM2, les élèves qui souhaitent continuer dans la section espagnole doivent demander leur admission au collège et passer les épreuves d'accès orales et écrites.